
Séance du 30 avril 2003

OBJET : Vente de terrains communaux.

L'an deux mille trois et le 30 avril .à 20 H 30., le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRESENTS : AMESTOY Pierre, BEDEL Philippe, ROSELLO José, SEPOLD Alex, DISCAZEAUX Philippe, GATZLER Catherine, COT Mélanie , HANNINGER Ursula.

EXCUSÉ: LOPEZ Manuel

Monsieur AMESTOY Pierre a été élu Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que la Commune est propriétaire des parcelles B-70 et B-69 au village, et que le conseil municipal a fait procéder à la délimitation de la parcelle B-69 conformément à la délibération prise le 30 septembre 2002.

Il précise que cet ensemble foncier constructible, d'une surface de 3472 m², constitué des parcelles B-70 et B-69 (partie 'a'), conformément au document d'arpentage joint à la présente délibération, a été proposé à la vente à un prix global de 34 000 euros.

Après examen des candidatures, et du dossier présenté, le conseil municipal, par 6 voix pour et 2 voix contre, décide :

- De vendre les parcelles sises au village, section B n° 70 et B n° 69 (partie a), pour une surface de 3472 m², conformément au document d'arpentage joint, à Madame PENVERN Anita demeurant 13 boulevard César METGE, 31310 Montesquieu-Volvestre, pour la somme de 34 000 euros.
- Que l'ensemble des frais, notamment l'acte notarié à intervenir en l'étude de la SCP MALBOSC & IWANESCO, relatif à cette vente, sera pris en charge par l'acquéreur.
- D'autoriser son maire à signer tous documents que nécessaire, notamment l'acte à intervenir et d'engager toutes actions pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.